



MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-27

L'an deux mille vingt-deux,  
Le 15 septembre 2022 à 19 heures,

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*  
Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer  
\*\*\*\*\*  
Canton  
de Boulogne Sud

**Date de convocation :** Le 08 septembre 2022  
**Date d'affichage :** Le 08 septembre 2022

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

**Nombre de conseillers :** Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Jean-Pierre FLOUR, Bernard MOUSSAY, Emilie LISSE, Betty BONNAFOUS, Sylviane CORNET, Tatiana LECUYER, Julien DIEU, Valérie DELATTRE, Philippe LELIEVRE

Excusé(e)s avec pouvoirs :

16/19

- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Dominique NAVET
- Patrick GOMEL donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX

3/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.  
Fabienne PRIMA est nommée secrétaire de séance.

**Convention de partenariat pour la diffusion de la Bibliothèque Départementale**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'établir un partenariat avec la bibliothèque numérique départementale. Le programme numérique développé par bibliothèque Départementale comporte 3 axes :

- La mise à disposition d'une offre documentaire numérique pour les usagers des bibliothèques partenaires,
- La formation et l'accompagnement des professionnels aux usagers numériques
- Le soutien à la mise en œuvre des actions de médiation et promotion de l'offre numérique.

REÇU EN PREFECTURE  
Le 19/09/2022  
Application agréée E.legalite.com  
34\_DE-162-216203080-20220915-2022\_27-DE

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention de partenariat entre Le Département du Pas-de-Calais et de la Commune de LA CAPELLE-LES-BOULOGNE

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, (19 voix) autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat**

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré

A La Capelle-les-Boulogne, le 15/09/2022

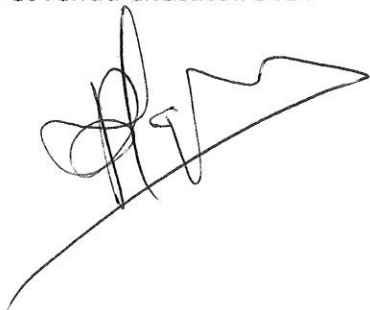
Le Maire,



Jean-Michel DEGREMONT.

Certifié et rendu exécutoire le :

19 SEP. 2022



REÇU EN PREFECTURE

le 19/09/2022

Application agréée E-legaite.com

99\_DE-062-216209080-20220915-2022\_27-DE